



HAL
open science

ONG

David Dumoulin Kervran, Isabelle Vagnoux

► **To cite this version:**

David Dumoulin Kervran, Isabelle Vagnoux. ONG. Michel Bertrand, Jean-Michel Blanquer, Antoine Coppelani et Isabelle Vagnoux. Les Amériques des origines à nos jours: les enjeux de la mondialisation”, Tome 2: De 1830 à nos jours , Robert Laffont, pp. 648-652 2016, col. Bouquins. halshs-01718437

HAL Id: halshs-01718437

<https://shs.hal.science/halshs-01718437>

Submitted on 27 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ONG. – Le terme « Organisation non gouvernementale » (ONG) apparaît officiellement au sortir de la Seconde Guerre mondiale (Charte des Nations unies), même si le type d'action transnationale privée à but humanitaire à laquelle il s'applique se développe déjà depuis le milieu du XIX^e siècle. Après une croissance exponentielle depuis 1945, ces ONG seraient aujourd'hui environ 50 000, la grande majorité établie au « Nord » (Europe et Amérique du Nord) et agissant au « Sud ». Mais le terme s'est largement étendu pour désigner une multitude bien plus importante d'organisations dont l'action ne dépasse pas le cadre local ou national.

Si plusieurs définitions dudit terme coexistent, on peut cependant s'accorder sur deux points. D'une part, les ONG sont indépendantes des gouvernements, possèdent une structure formelle, et n'ont pas de but lucratif ni d'activités criminelles. D'autre part, leurs activités se distribuent entre deux pôles : *politics* (changer la société) et *policy* (activité de services).

La terminologie, qui s'est généralisée, permet cependant de moins en moins de désigner clairement un type spécifique d'organisation – opposé à l'entreprise ou aux organismes publics, ces derniers s'étant aussi largement transformés depuis trente ans. En théorie, les groupes religieux, même officiant à l'étranger, ne sont pas des ONG mais, fidèles à leur engagement historique, ils constituent souvent un relais pour les valeurs de leur pays d'origine. La capacité d'influence de certaines d'entre elles, par exemple Amnesty International ou bien Greenpeace, les rapproche des lobbies, alors que leur engagement financier, de quelques centaines jusqu'à plusieurs centaines de millions d'euros, les

confond parfois avec les fondations ; enfin, l'expertise qu'elles peuvent apporter, à l'instar du Washington Office on Latin America (WOLA), ou du WWF, les rapproche des *think tanks*.

À l'instar d'Alexis de Tocqueville qui, dès 1840, remarquait que « les Américains de tous les âges, de toutes les conditions, de tous les esprits, s'unissent sans cesse », et qui admirait « l'art infini avec lequel les habitants des États-Unis parvenaient à fixer un but commun aux efforts d'un grand nombre d'hommes, et à les y faire marcher librement » (*De la démocratie en Amérique*, t. II, chap. v), on constatera l'appétence des Américains pour l'engagement collectif et leur propension à s'impliquer dans les associations que sont les ONG.

Eu égard à l'influence croissante de celles-ci en politique internationale, ces lignes privilégieront quelques exemples d'ONG étatsuniennes sortant du strict cadre national. Dès 1973, le Congrès demande que l'aide internationale soit prioritairement dispensée par le biais du secteur privé, et notamment des institutions bénévoles qui disposent d'un meilleur accès aux populations défavorisées que l'agence USAID (US Agency for International Development) officielle. Ottawa procède de même puisque dès sa création en 1968, l'Agence canadienne de développement international (ACDI/CIDA) accorde aux ONG canadiennes des subventions de contrepartie. Le ton est donné : dorénavant, les ONG se substitueront de plus en plus à la diplomatie publique et constitueront un rouage fondamental de la politique d'aide au développement. Cette tendance se renforce au XXI^e siècle avec le lien étroit que le département d'État souhaite tisser dans le monde avec la société civile. Promulgué en 2010, le

premier Quadriennal pour la diplomatie et le développement fait la part belle aux collaborations avec les acteurs non étatiques et notamment avec les ONG, américaines ou du pays d'accueil, et le secteur privé. Ainsi, financé exclusivement par des dons privés et des fondations, WOLA se fait le porte-parole du point de vue latino-américain à Washington.

En théorie, les ONG partiellement financées par le gouvernement demeurent indépendantes dans leurs choix, mais on remarquera qu'elles reçoivent plus de fonds pour les programmes concernant des pays stratégiquement importants pour Washington et qu'elles contribuent à mettre en œuvre la politique de développement et de démocratisation chère au gouvernement fédéral. Citons, par exemple, le National Democratic Institute – présent dans plus de 80 pays dont 10 en Amérique latine – et l'International Republican Institute qui partagent cet objectif de promotion des pratiques démocratiques dans le monde. Fondé par l'ex-président Jimmy Carter, le Centre Carter a acquis une solide réputation internationale en matière d'observation des élections, de promotion des droits de l'homme et de soutien à la démocratie. S'il reçoit des fonds de l'USAID – à hauteur de moins d'un tiers du total –, il est plus indépendant que les deux autres ONG précitées car il perçoit également des subventions britanniques, irlandaises et émanant de donateurs privés. Son impartialité a été consacrée lorsqu'il a validé des résultats électoraux dans des pays hostiles aux États-Unis, comme le Venezuela.

En termes d'aide au développement et d'actions humanitaires, CARE, fondé aux États-Unis en 1945 pour venir en aide aux populations appauvries et aux réfugiés européens, a ad-

héré sans hésitation aux idéaux et aux intérêts stratégiques de Washington jusqu'à la désillusion du Vietnam. Il en va de même pour Catholic Relief Services, l'un des plus fervents alliés de l'armée américaine. La déroute du Vietnam a forcé une prise de conscience au sein de nombreuses ONG humanitaires, amenant une plus grande distance avec Washington. Peu à peu, et plus encore depuis la fin de la guerre froide, l'alliance entre intérêt stratégique national et action humanitaire s'est distendue. Il s'agit désormais plus d'un partenariat que d'une instrumentalisation.

Enfin, l'environnement occupant une place croissante dans les relations internationales, les collaborations entre ONG latino-américaines, étatsuniennes et européennes se resserrent. Au début des années 1990, les débats sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) avaient donné lieu à d'âpres discussions à propos de la protection de l'environnement dans la zone frontalière partagée par le Mexique et les États-Unis. Les ONG étatsuniennes s'étaient divisées sur la stratégie : certaines, telles Friends of the Earth ou Sierra Club, avaient préféré s'opposer à l'accord ; d'autres, à l'instar de la National Wildlife Federation, avaient choisi de collaborer avec les partenaires gouvernementaux et les entreprises concernées afin de mieux les influencer. Les deux types d'action, aux États-Unis comme au Mexique, ont conduit la nouvelle majorité démocrate au Congrès à imposer des accords complémentaires, peu contraignants, visant à protéger le droit du travail comme l'environnement. C'est là un bon exemple de mobilisation nationale et internationale ayant contribué à peser sur une décision gouvernementale.

En Amérique latine, les ONG ont également connu une croissance exponentielle depuis les années 1960, au revers de l'internationalisation des sociétés dont elles sont à la fois un symptôme et un moteur. Ces organisations restent jusqu'à aujourd'hui reconnues au-delà du continent pour la compétence de leurs dirigeants, leur capacité à articuler acteurs internationaux et populations locales, et le dynamisme de leur participation à la vie politique.

Les ONG latino-américaines sont marquées par la temporalité spécifique du continent, les profondes transformations sociales, politiques et économiques de ce dernier demi-siècle. Bien sûr, cette trajectoire commune ne doit pas occulter les différences entre pays, comme par exemple en Amérique centrale et dans le cône Sud, la vague de création d'ONG de droit de l'homme au moment de la démocratisation des années 1980, ou bien au Brésil, au Costa Rica ou en Colombie, l'implantation précoce et massive des ONG de conservation privilégiant les zones de forêts tropicales. À l'origine, les fondateurs d'ONG sont très marqués par le marxisme et la théologie de la libération : ils utilisent leurs compétences techniques et leur capital social pour créer de nouvelles intermédiations avec « le peuple ». Les années 1980, moment de l'ajustement structurel et de la démocratisation, puis 1990, marquées par l'internationalisation des sociétés et la transformation des canaux de l'aide internationale contournant les États en leur faveur, constituent la période de plus forte croissance numérique sur l'ensemble du continent.

Les années 1990 peuvent même être considérées comme « l'âge d'or des ONG » tant elles symbolisent les nouveaux impératifs de bonne gouvernance et du dynamisme de la société

civile. Les champs d'interventions se multiplient alors, dépassant de loin les premiers périmètres constitués par les droits de l'homme, l'environnement ou la lutte contre la pauvreté pour s'investir dans tous les domaines des politiques ciblées (femmes, indigènes, enfants, santé, éducation, micro-crédit, commerce équitable, etc.). Au-delà des actions de sensibilisation qui continuent à occuper nombre d'ONG, les services juridiques de plus en plus diversifiés et la production d'information selon une logique de contre-expertise prennent aussi une grande place dans la vie politique des pays.

Les innovations sont également très rapides dans les modes d'action et les partenariats, et une division du travail s'élabore entre les grandes BINGO (Big International NGO – *non-governmental organization*) comme CARE, OXFAM, Conservation International ou Greenpeace, qui ont des bureaux dans la plupart des pays, les quelques ONG à couverture nationale comme Pronatura au Mexique, et les petites ONG locales jouant plus le rôle « d'exécutants ». Du côté des programmes sociaux, les ONG portent la vague des partenariats public-privés et se substituent souvent aux États (aide d'urgence, gestion des réserves naturelles, soutien aux populations les plus marginales, etc.). Financées massivement par l'ensemble des bailleurs de fonds – multilatéraux comme la Banque mondiale ou le PNUD ou bilatéraux comme USAID ou l'agence japonaise JICA –, elles développent des modes d'intervention plus efficaces et affichent leur volonté de répliquer les projets les mieux évalués (*scaling-up*). Du côté des campagnes militantes, les compétences des *campagners* du Nord sont recyclées pour créer de vastes réseaux transnationaux

de pression dont l'efficacité a été soulignée dans les domaines de la conservation des forêts tropicales, de la lutte contre la dette, de la lutte en faveur des droits des minorités (en particulier les peuples indigènes) ; ou durant les années 2000, les domaines de la lutte contre la bioprospection (exemple du rôle de Greenpeace ou de A Campanha Nacional Por Um Brasil Livre de Transgênicos) ou contre les traités de libre commerce (exemple du REMALC au Mexique et en Amérique centrale). De manière générale, les coalitions et plateformes se multiplient, comme par exemple l'ABONG au Brésil qui illustre les alliances transsectorielles, ou récemment le Red de Acción Climática de América Latina (CANLA), bon exemple de ces coalitions régionales.

Pourtant, après le 11 septembre 2001, le nouveau contexte d'austérité marque pour les ONG latino-américaines la fin d'une époque. La crise de croissance est tout autant financière (installation de dures contraintes budgétaires) qu'identitaire (quels objectifs fondamentaux ? quels métiers ?). La décennie 2000 est marquée dans nombre de pays par un certain retour de l'État et les ONG sont l'objet de vives critiques, alimentées par l'application tout azimuts de ce label « ONG ». Celles-ci pointent aujourd'hui la dépolitisation qui a accompagné leur forte professionnalisation, leur manque de représentativité, leur rôle de courroie de transmission des intérêts des pays du Nord dont elles dépendent très largement financièrement, ainsi que leur parasitage de communautés locales qui se sentent de plus en plus prêtes à gérer elles-mêmes leurs projets. Aujourd'hui cependant, les ONG restent très présentes sur l'ensemble du continent et l'ensemble des secteurs mais comme

partenaire aux activités mieux encadrées, sans avoir vocation à se substituer à l'État, aux entreprises ou aux centres de recherche universitaires. Les catégories plus générales de société civile, et plus encore de « *tercer sector* » tendent à s'imposer, illustrant bien la place prise par ces organisations non seulement dans le fonctionnement démocratique, mais aussi dans la population active et l'activité économique des pays latino-américains.

David Dumoulin Kervran &
Isabelle Vagnoux

• Voir aussi : Développement ; Environnement ; Lobbying et lobbies ; *Think tanks*.

Bibl. : Steve Charnovitz, « Two Centuries of Participation : NGOs and International Governance », *Michigan Journal of International Law*, vol. 18, hiver 1997, p. 183-286 • Duke University NGO Database : http://guides.library.duke.edu/ngo_guide • David Dumoulin Kervran, « Les ONG latino-américaines après l'âge d'or : internationalisation et dispersion », *Amérique latine 2006*, La Documentation française, 2006, p. 31-50 • Sylvain Lefèvre, *ONG & Cie*, PUF, 2011 • Carrie A. Meyer, *The Economics and Politics of NGOs in Latin America*, Westport, Praeger, 1999 • Peter Willetts, *Non Governmental Organizations in World Politics*, New York, Routledge, 2011.